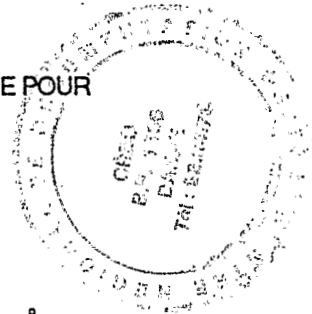


non = coll et serm

en 2 ex. 4

ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR  
LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION



# Migration Changements sociaux et Développement

quatrième séance

Projets de développement et politiques migratoires

communication

LA MIGRATION DIRIGEE DES SEREER VERS LES TERRES NEUVES

(SENEGAL)

PAR

MICHEL GARENNE

ET

JERÔME LOMBARD

CRDO - DAKAR  
date: 17 / 1 /  
n°: / / / cote: /

JOURNEES DEMOGRAPHIQUES DE L'ORSTOM 1988

20-21-22 SEPTEMBRE 1988

PARIS

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35.189 ex 1

04 AVR. 1992

Cote : B M

p78

## 1. INTRODUCTION

Le peuplement de l'Afrique Tropicale est très irrégulier: il est relativement dense dans certaines parties plus fertiles, plus accessibles, plus saines mais rare dans les régions où la pauvreté des sols, les aléas climatiques et les maladies tropicales ont repoussé l'homme. Cependant les techniques modernes d'agriculture, de forage profond et de contrôle de grandes endémies tropicales permettent d'envisager la colonisation de ces terres délaissées jusque là et par là même de réduire la pression démographique sur les terres trop densément peuplées et de limiter l'exode rural. C'est le cas par exemple du Sénégal où les terroirs très densément peuplés du bassin arachidier s'opposent aux régions faiblement peuplées du Sénégal Oriental (Pélissier, 1966).

Niakhar

Une des contrées les plus densément peuplées du bassin arachidier est le coeur du pays Sereer. Cantrelle (1969) évaluait en 1966 la densité de population de l'arrondissement de Niakhar à 85 hab/km<sup>2</sup> et depuis la population a augmenté de 25 %. La pression démographique y est très forte et l'émigration nette au cours de la période 1963-1971 absorbe les 2/3 de l'accroissement naturel de la population. A cette époque, l'excédent de population est absorbé en grande partie par Dakar, par les villes secondaires et par les terres du Saloum. L'idée de déplacer ces populations Sereer du centre du Bassin Arachidier vers le Saloum oriental et le Sénégal oriental où la densité de population n'excédait pas 5 hab/Km<sup>2</sup> en 1970 n'est pas récente. Un programme initié en 1934 par les autorités coloniales du cercle de Kaolack s'inscrivait déjà dans cette optique qui a contribué à coloniser les "Terres Neuves" de Kaffrine (Dubois, 1974).

Après l'indépendance les autorités Sénégalaises se sont aussi préoccupées de ce problème. L'idée figure déjà dans le 2<sup>o</sup> plan quadriennal; elle est reprise et va se concrétiser au cours du 3<sup>o</sup> plan 1969-1973. Des contrées peu habitées mais fertiles du Sénégal Oriental sont déclarées "Terres Neuves" dans le but de les mettre en valeur. Un projet de déplacement organisé des Sereer, une ethnie peu mobile si on la compare aux Wolof et qui réside sur un terroir saturé est donc entrepris en 1972. Les Sereer sont réputés bons agriculteurs: le projet devait donc contribuer à la fois à mettre en valeur les "Terres Neuves", à décongestionner le terroir Sereer et à limiter les migrations vers Dakar, quoique ce dernier objectif n'apparaisse pas explicitement dans les textes.

## 2. LE PROJET TERRES NEUVES DU PERIMETRE KOUMPENTOU-MAKA.

Le projet "Terres Neuves" débute en 1972. Une société chargée de gérer le déplacement et l'installation des populations est créée: la Société des Terres Neuves (STN). Le financement de l'opération est assuré par une subvention de la Banque Mondiale. Des équipes de l'ORSTOM sont chargées de suivre la première phase (1972-1974) des opérations de recrutement, de déplacement et d'installation de la population, et d'évaluer la réussite économique des colons (Dubois, Milleville, Trincaz, 1976). 15 ans après, un programme de l'ORSTOM (Programme Terrains Anciens-Approche renouvelée de l'UR 502) s'est

proposé de faire un bilan général de cette opération, tant au niveau démographique que sociologique et économique. Une partie des membres de la première équipe s'est regroupée pour réaliser cette étude. Le but de cette communication est de présenter une analyse de l'impact démographique à moyen terme de cette opération.

Le projet dit des "Terres Neuves du Périmètre Koumpentoum-Maka" s'est déroulé en deux phases: un projet pilote de 1972 à 1974 qui a consisté à créer 6 villages avec une infrastructure de communication et d'équipement minimale et à y installer 300 familles originaires du département de Fatick. Ce projet pilote est suivi d'une deuxième phase de 1976 à 1979 qui a consisté à créer 10 autres villages au sud et à l'ouest de la première zone et à y installer 500 familles ainsi qu'à implanter 200 familles dans les villages existants dits villages autochtones. Un des villages "créé" a été construit sur l'emplacement d'un village ancien (Koukou) qui était presque abandonné. Les autres ont été installés sur le plateau délimité par la courbe des 40 mètres, qui était pratiquement inoccupé du fait de la profondeur de la nappe phréatique (carte 1).

Les colons nouvellement installés se voient attribuer 10 hectares par famille, dont 2 défrichés mécaniquement et immédiatement utilisables. Ils reçoivent 40.000 FCFA d'indemnité de subsistance à l'arrivée et peuvent prendre crédit auprès de la STN pour s'équiper en matériel agricole et en traction animale. Parallèlement et progressivement sont implantés des équipements: forages, puits, école, dispensaire. De même, des pistes en latérite sont tracées et réalisées, reliant les villages entre eux et à la transversale Koumpentoum-Maka. Les détails de l'opération ont été longuement exposés dans plusieurs documents (Dubois, 1971 et 1975; Dubois et al. 1976; Trincaz, 1979; Milleville et Dubois, 1979).

### 3. SOURCES DES DONNEES D'ETAT ET DE MOUVEMENTS DES POPULATIONS

Pour analyser l'impact démographique de l'opération dite des "Terres Neuves" il y a plusieurs sources de données disponibles: les recensements nationaux (1976, 1988), les recensements administratifs et les études locales. Différentes équipes de l'ORSTOM ont conduit des études démographiques spécifiques dans la zone de départ (le Sine) et dans la zone d'arrivée (les Terres Neuves du périmètre Koumpentoum-Maka) qui permettent d'étoffer les données nationales.

Pour la zone de départ on dispose des données de population de l'arrondissement de Niakhar pour la période 1963-1966 (Cantrelle, 1969), des données de mouvement de l'ancien secco de Ngayokheme 1963-1987, des données de mouvement de la nouvelle zone Ngayokheme-Toucar-Diohine 1983-1987.

Pour la zone d'arrivée on dispose des études de l'implantation des premiers colons 1972-1974 et du recensement réalisé dans le cadre du programme Terroirs Anciens en 1987. Ce recensement effectué du 01 mai au 30 juin 1987 porte sur:

- la population des 16 villages de colonisation quelle que soit l'ethnie du

chef de concession;

- la population des concessions dont le chef est Sereer installée dans les villages autochtones; cette population comprend les ménages de Peul-Fouta insérés dans les concessions Sereer.

La population recensée comprend donc des individus installés par la STN, des individus venus spontanément et les naissances parmi les migrants installés dans la zone.

Ce recensement complémentaire permet d'abord d'évaluer l'évolution démographique de la population Sereer installée dans la zone des Terres Neuves. Mais il comprend aussi des questions sur la date d'installation et sur le lieu d'origine des migrants. Il permet donc de reconstituer en grande partie l'histoire de la migration, au moins pour les individus toujours résidents. Couplées avec les données de la zone de départ ces données permettent une reconstruction de la migration des Sereer vers les Terres Neuves, dont les détails de calcul sont explicités en annexe.

#### 4. LES IMPLANTATIONS SEREER DANS LA ZONE DES TERRES NEUVES

Les implantations des Sereer au sud de Koumpentoum sont à replacer dans un contexte plus général de migrations vers les régions faiblement peuplées du Sénégal. Nombreux sont les villages qu'on appelle "autochtones" aujourd'hui et qui ont été créés dans les années 50 par des Wolofs ou des Toucouleurs souvent venus de Gambie. D'autres villages sont plus anciens mais ont été parfois abandonnés puis repris par de nouveaux occupants. Cependant, outre les quelques Sereer venus à cette époque et très isolés, l'implantation Sereer trouve sa spécificité dans le fait qu'elle a été initiée à partir de 1972 par un organisme d'Etat et qu'elle a concerné en l'espace de 10 ans plus de 1000 familles. Cette colonisation organisée a également touché d'autres ethnies, en particulier les Wolof et les Toucouleur, mais l'immense majorité des colons (91% des chefs de concession recensés venus avec la STN) est Sereer.

Les Sereer se sont implantés d'abord dans les 16 villages créés par la STN puis dans les villages autochtones où la STN a organisé leur arrivée. Dans certains villages autochtones de véritables "quartiers STN" ont été créés (Mereto, Darou Ndimbelane, Fass Ndimbelane, Fass Ndiayène, Foula Kolong). L'implantation des concessions Sereer s'est produite en plusieurs vagues essentiellement entre 1972 et 1979, les années où les arrivées ont culminé étant 1974, 1976 et 1979 (tableau 5 et graphique 1). 82% des chefs de ménage Sereer recensés en 1987 sont venus au cours de cette période. Parmi les 30 implantations dans les villages où les Sereer sont actuellement installés, seules 3 ont vu le jour après 1980 (Kalome, Touba Tao Fekhe, Sintiou Bamba) et ces implantations ne représentent que 1% des Sereer installés (tableau 3; carte 3).

Cette vague d'immigrations d'abord organisées puis spontanées a abouti à la création d'un espace Sereer, dont les points forts sont les villages de colonisation mais qui s'étend également sur les villages autochtones. Ces installations spontanées dans des villages autochtones situés à l'écart de la trame STN ont réalisé une véritable extension de l'espace Sereer vers le nord,

l'est et l'ouest (voir carte n°2). De plus, toujours dans les villages autochtones mais cette fois dans la zone située au milieu de villages de colonisation, des Sereer sont également venus spontanément et ont contribué à densifier l'espace Sereer initial.

Cette notion d'espace Sereer est à situer dans le cadre du peuplement de la zone. Pour cela nous définirons:

- la zone d'accueil, qui est délimitée par la partie des 4 communautés rurales concernées qui est située au sud de la route Kaolack-Tambacounda. Elle comprend actuellement 130 villages dont les 15 villages créés par la STN.
- le périmètre de colonisation Sereer, qui comprend les 30 villages où sont actuellement installés les Sereer, dont les 16 villages créés par la STN.
- les 16 villages STN, soit les 15 villages créés ex-nihilo et le village de Koukou qui a été recréé par la STN.

#### 5. TYPOLOGIE LOCALE DES INSTALLATIONS

Il existe une distinction notable entre les villages du projet pilote et les autres villages, déjà notée au niveau de l'installation. Cette distinction entre le projet pilote et les autres villages installés par la STN se retrouve dans la stabilité des chefs de ménage. 81% des 300 colons STN du départ sont restés et ont été recensés en 1987, alors que seulement 67% des 500 colons des autres villages sont restés dans leur village. Cette mobilité des colons du second projet est en général expliquée par les mauvais résultats agricoles. Ils ont été en partie remplacés par de nouveaux arrivants mais pas toujours. Le village 12 est actuellement quasiment déserté: des 33 concessions recensées en juin 1987 il ne restait que 15 concessions en juin 1988.

On peut distinguer 4 aires de colonisation:

- l'aire constituée par les 6 premiers villages du projet pilote (V1 à V6)
- l'aire constituée par les villages du sud (V7 à V10 et Koukou)
- l'aire constituée par les villages de l'ouest (V11 à V15)
- l'aire constituée par les installations dans les villages autochtones

Si l'on devait classer ces aires les unes par rapport aux autres en fonction de leur stabilité démographique et du degré de renouvellement de leurs chefs de concessions, l'aire 1 arrivait en tête de la hiérarchie: faible défection des colons STN, fort renouvellement des partants et création de nouvelles concessions. Dans l'aire 2, au contraire on note une forte défection compensée par un fort renouvellement (nombreux arrivés) qui a permis de freiner l'érosion des départs. Dans l'aire 3, il y a eu de fortes défections et une faible compensation par de nouvelles arrivées. Dans les villages autochtones les installations paraissent plus stables, mais les données pour faire la comparaison manquent.

## 6. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION SEREER INSTALLEE

L'implantation des Sereer au sud de Koumpentoum a été principalement le fait de la Société des Terres Neuves. 58% des chefs de cuisine recensés en 1987 sont venus avec la STN, et parmi eux 91% sont Sereer. L'opération STN a été élargie cependant par la migration spontanée et surtout par les nouvelles naissances parmi les migrants. 10 ans en moyenne après l'arrivée des colons, les naissances représentent déjà 35.4% de la population résidente et parmi les migrants Sereer les migrants spontanés représentent 47.6%.

On peut considérer que l'essentiel de l'immigration s'est terminée en 1979. Pour évaluer la tendance de la population Sereer on peut décomposer la croissance naturelle et le solde migratoire. Le nombre moyen d'immigrants entre 1980 et 1986 s'est élevé à 347, soit un taux de migration nette de 4.9%. En prenant les taux de fécondité et de mortalité de la zone de départ on a une croissance naturelle annuelle de 2.7% à laquelle s'ajoute le solde migratoire. D'autre part la croissance des naissances entre 1981 et 1986 donne une mesure de la croissance démographique future. Au cours de la période 80-82 il y a eu 1127 naissances et en 84-86 il y a eu 1467 naissances, soit un taux de croissance annuel de 6.6%. Cette mesure corrobore l'évaluation précédente, bien que moins précise. La population Sereer de la zone des Terres Neuves croît donc au rythme annuel de 7.6% approximativement depuis 1980.

Si on compare cette croissance avec la croissance de la population autochtone, estimée à près de 8% d'après les données nationales au cours de la période de 1976 à 1982, on peut considérer que la proportion de Sereer dans la zone d'accueil est approximativement stable. Du point de vue de la zone d'accueil le projet STN a donc consisté à augmenter rapidement la population d'environ 50% entre 1972 et 1979, population qui continue à augmenter à un rythme annuel voisin de 8%. Ces résultats doivent cependant être considérés avec prudence tant qu'ils n'auront pas été confirmés par les résultats du recensement national de 1988.

L'importance des retours n'est pas à négliger. Parmi les migrants originaires de la zone de Ngayokheme, 18.6% sont retournés dans leur village d'origine. Il est probable que la fréquence des retours soit fonction de la durée de séjour. Parmi les 300 migrants de 1972 on en retrouve que 128 installés en 1987, alors qu'on en attendrait 196 si on ne tenait compte que de la mortalité et d'une probabilité uniforme de retour de 18.6%. De fait, le grand nombre de personnes installées en 1986 et 1987, dont une partie comporte il est vrai des sourgas dont le statut de résidence est ambigu, laisse à penser que la probabilité de retour est très forte au cours des 2 premières années puis diminue par la suite.

## 7. L'IMPACT SUR LA ZONE D'ACCUEIL

Le bilan de ces installations en 1987 apparaît dans les tableaux 1 et 2. La population Sereer regroupe le tiers de la population de la zone d'accueil, les deux tiers de celle du périmètre de colonisation et 80% des villages STN.

Les Sereer sont même majoritaires dans certains villages autochtones (Foula Kolong, Fass Ndiayène et Sinthiou Guédé). Si les Sereer sont majoritaires dans le périmètre de colonisation ils n'ont cependant pas chassés les autres ethnies installées auparavant. Il semble même que leur installation ait favorisé celle des Peul-Fouta charbonniers. Ceux-ci, de nature quasi-nomade, souvent célibataires ou avec un petit nombre d'enfants, s'installent pour quelques mois ou quelques années dans une concession Sereer, gardant une autonomie de cuisine et sont le plus souvent fabricants de charbon de bois. Leur implantation semble s'être développée ces dernières années.

L'extension géographique des Sereer semble avoir été quasiment fixé en 1979. La population Sereer n'a pas utilisée cette implantation pour coloniser ailleurs, comme si on avait simplement transplanté un morceau extrait du Sine. Ce manque d'expansionisme au cours des années 1980-1987 limite certainement les potentialités de migrations induites. Les migrations des Sereer vers les Terres Neuves semblent maintenant limitées par la densification de l'espace Sereer défini par la migration organisée. Ceci explique que la croissance de la population Sereer semble s'être stabilisée depuis 1980 comme il a été vu plus haut. Elle ne semble pas supérieure à la croissance des autres ethnies installées ce qui indique que à moyen terme la proportion de Sereer dans la zone d'accueil devrait rester stable.

#### 8. L'IMPACT SUR LA ZONE DE DEPART

Le projet pilote ne concernait que les migrants volontaires du département de Fatick et en particulier de l'arrondissement de Niakhar. La seconde phase a touché un plus grand nombre d'arrondissements du Sine (Diakhao, Tattaguine) et du Baol (Ngoye) et plus particulièrement les arrondissements du Saloum que les Sereer avaient commencé à coloniser, en particulier Gandiaye et Kahone. La répartition des migrants selon le lieu d'origine apparaît dans le tableau 7. Si on rapporte ces migrants encore actuellement résidents en 1987 à la population du recensement de 1976 il apparaît que la propension à migrer a été très forte à Niakhar (5.5%) et Diakhao (2.6 %), forte à Ngoye (0.9 %), Gandiaye (1.2 %) et Kahone (1.0 %) et plus faible à Tattaguine, Fissel et Thiadiaye. Mais il y a eu aussi des citadins des villes secondaires qui sont venus s'installer aux Terres Neuves, en particulier de Fatick, Bambey et Gossas, les villes où la proportion de Sereer est assez importante. Un nombre non négligeable de migrants sont venus du Cap-Vert, c'est à dire de la capitale ainsi que de Kaffrine l'ancienne zone d'expansion des Sereer vers l'est.

Pour établir le bilan on définira la zone de départ comme les arrondissements d'où les Sereer sont partis en proportion importante, c'est à dire les arrondissements de Niakhar, Diakhao, Tattaguine, Ngoye, Fissel, Gandiaye et Kahone. On considérera séparément l'arrondissement de Niakhar pour lequel les données sont plus précises.

Le bilan du décongestionnement du terroir Sereer paraît maigre. Pour l'arrondissement de Niakhar qui comptait 35187 habitants au 01/01/1966 et dont la population a augmenté depuis de 25% malgré les fortes émigrations le solde

au bénéfice des Terres Neuves n'aura été que de 1784 survivants, soit environ 2092 départs nets si on tient compte de la mortalité, soit 5.3 % de la population de 1976. Le total des migrants vers les Terres Neuves originaires de l'arrondissement de Niakhar qui est celui qui a le plus migré ne représente donc que 5 ans d'accroissement démographique de cet arrondissement. En d'autres termes, l'espoir de décongestionnement de l'arrondissement s'est traduit par un répit de 5 ans seulement.

Le bilan pour l'ensemble du Sine est encore plus pauvre puisque la propension à migrer dans l'ensemble des arrondissements de la zone de départ ne représente que 1.5%. Et il y a peu de raison de penser que cela change à terme puisqu'on a vu que les migrations vers les Terres Neuves semblent maintenant figées à un niveau de quelques centaines d'individus par an, qui ne compenseront même pas la baisse de la mortalité dans la zone de départ.

#### 9. LE BILAN DEMOGRAPHIQUE DE L'OPERATION TERRES NEUVES

Le tableau 10 présente la situation des ménages installés par rapport aux objectifs du projet. Il n'y a pas eu de créations massives de concession en dehors de celles installées par la STN. Seuls quelques villages créés ont connu une forte croissance (Diaglè Sine et Darou Fall): il s'agit surtout des villages de la zone pilote qui sont installés sur les meilleures terres. D'autres ont vu leur population diminuer: c'est surtout le cas des villages de la zone ouest qui sont installés sur les terres les moins fertiles (Sam Yabal, Tivaouane, Kao Sara). Les autres ont connu une faible croissance. Dans l'ensemble, au cours de la période 1980-1987 il n'y a eu qu'une augmentation de 16.5 % du nombre de ménages installés, qui correspond à la balance entre les nouveaux migrants et ceux qui sont repartis.

Le projet de décongestion du Sine surpeuplé paraît terminé. Les migrants originaires du Sine et de la périphérie sont de moins en moins nombreux et leur nombre semble très faible en proportion de la population de la zone de départ estimée à près de 300.000 habitants. On constate même un effondrement ces dernières années du nombre d'arrivées en provenance du Sine et de sa périphérie : 39 en 1984-87, contre 83 en 1980-83 et 389 en 1976-79 (il s'agit de chefs de ménage).

L'effet d'entraînement suite à la première opération a surtout affecté le Saloum rural, même s'il n'a concerné que quelques centaines de personnes. Entre 1972-75 et 1976-79, le nombre de chefs de ménage Sereer originaires du Saloum rural a été multiplié par 5, alors que celui d'originaires de Sine et de sa périphérie ne l'a été que par 1,7. En outre, de nombreux Sereer venus de Saloum se sont déplacés spontanément (41% contre 30% pour les originaires de Sine et de sa périphérie). Localement dans les Terres Neuves, alors que les originaires du Sine délaissaient les aires 2 et 3 (de 257 chefs de ménage Sereer dans la zone 1 à 132 dans la zone 3), ceux du Saloum rural se maintiennent dans ces deux zones (35 dans le projet-pilote contre 52 dans la zone 3). Néanmoins dans un contexte de ralentissement net des arrivées aussi bien du Sine que du Saloum, l'importance prise par la migration de Sereer venus du Saloum n'a pas compensé la chute de nombre des originaires du Sine.

Conçu pour décongestionner le Sine et sa périphérie immédiate, le projet Terres Neuves n'a pas répondu à l'attente de ses initiateurs. On constate aujourd'hui une désaffection importante de la part d'originaires du Sine dans les aires 2 et 3 et même dans la zone 4, celle des installations STN, dans les villages autochtones et spontanées (tableau n°3).

Au point de vue de la mise en valeur, le projet a par contre atteint son but. En augmentant rapidement la population et en fournissant l'infrastructure nécessaire au maintien de l'homme dans ces contrées, le projet a certainement directement contribué à mettre en valeur un secteur où les rendements agricoles semblent largement supérieurs à ceux des zones de départ. En ce sens il a été largement positif.

En ce qui concerne le frein à l'exode rural, point souvent oublié dans les commentaires, le projet STN a joué un rôle important: le solde migratoire en faveur des Terres Neuves à partir de la zone de Ngayokheme a représenté un nombre équivalent au solde migratoire vers Dakar. En ce sens le projet STN a réduit de moitié l'exode rural du Sine vers la capitale; mais cet exode ne représente qu'une petite partie des migrations nationales vers la capitale.

Le coût de l'opération doit aussi être évoqué pour compléter ce bilan démographique. Le coût moyen par famille installée a été évalué à 700.000 CFA. Ceci est à rapprocher du revenu annuel moyen de la zone de départ, évalué à 100.000 CFA par famille. Ce coût prohibitif empêchera de généraliser l'opération à l'échelle des besoins de la nation et de l'ensemble des périmètres définis comme Terres Neuves par le décret de 1971.

---

#### REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les différents chercheurs du programme "Terrains anciens, approche renouvelée" qui ont participé de près ou de loin à cette étude, en particulier MM JP. Dubois, A. Lericollais, P. Milleville, G. Pontié ainsi que M. Ch. Becker qui a participé à l'élaboration de l'étude et qui a bien voulu relire le manuscrit. Le recensement complémentaire n'aurait pas été réussi sans l'engagement de tous les enquêteurs et superviseurs en particulier MM Ernest Faye et Oumar Sall.

## REFERENCES

- Cantrelle, P. 1969. Etude Démographique dans la région du Sine-Saloum (Senegal). ORSTOM. Travaux et Documents n°1.
- Dubois, JP. 1971. L'émigration des Serer vers la zone arachidière orientale. Contribution à l'étude de la colonisation agricole des Terres Neuves au Sénégal. ORSTOM. Dakar.
- Dubois, JP. 1975. Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines. 12 (1) : 81-120.
- Dubois, JP; Milleville, P; Trincaz, P. Opération Terres Neuves - Etude d'accompagnement:  
1973 : Rapport de fin de campagne 1972-1973.  
1974 : Rapport de fin de campagne 1973-1974.  
1975 : Rapport de fin de campagne 1974-1975.  
1976 : Rapport de synthèse.
- ISRA. 1978. Projet Terres Neuves II. Rapport sur le suivi agro-socio-économique de la campagne 1976-77. CNRA de Bambey.
- Lacombe, B; Vaugelade, J; Diouf B; Bavière M; Bertrand, A; Dauchy, S. 1977. Exode rural et urbanisation au Sénégal: sociologie de la migration des Serer de Niakahr vers Dakar en 1970. ORSTOM. Travaux et Documents n°73.
- Lericollais, A. 1970. Sob en Pays Serer. Observations agricoles. ORSTOM.
- Lericollais, A. 1970. La détérioration d'un terroir, Sob en pays Serer (Sénégal). Etudes rurales. 37-38-39 : 113-128.
- Lericollais, A. 1972. Sob, étude géographique d'un terroir Serer (Sénégal). ORSTOM, Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara N° 7.
- Milleville, P. et JP Dubois. 1979. Réponses paysannes à une opération de mise en valeur des terres neuves au Sénégal. in Actes du Colloque de Ouagadougou: "Maitrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, 4-8 dec 1978 : 513-518.
- Rocheteau, G. 1975. Pionniers mourides au Sénégal: colonisation des terres neuves et transformations d'une économie paysanne. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines. 12 (1) : 19-53.
- Sene, D. 1980. Communication en Conseil Interministériel sur la Société des Terres Neuves. Dakar, 08/05/80.
- Trincaz, P. 1979. Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale. Les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines. 16 (1-2) : 19-36.

Tableau 1

## Population de la zone d'accueil selon la communauté rurale

Communauté rurale	1976 (RNP)	1982 (RA)	1988 (RNP)
Bamba (38 villages)	7.389	14.538	
- dt 11 vil. accueil	2.395	5.327	
Kahene (65 villages)	8.876	11.863	
- dt 14 vil. accueil	971	2.728	
Koumpentoum escale (30 v)	5.094	8.444	
- dt sud route (5 v)	835	1.529	
- dt 3 vil. accueil	624	1.155	
Malème Niani (54 v)	6.319	7.889	
- dt sud route (19 v)	2.067	2.647	
- dt 2 vil. accueil	98	392	
Ensemble zone accueil	19.167	30.577	
- dt 30 vil accueil	4.088	9.602	
densité (hab/km2)	9.6	15.3	

Sources : RNP = Recensement National de la Population  
RA = Recensement Administratif

Tableau 2

Population des villages du périmètre de colonisation Sereer  
aux Terres Neuves.

Village	pop. 1976 (RNP)	pop. 1982 (RA)	pop. sereer résidente 1987
Villages créés par la S.T.N			
1 Darou Salam 2	358	476	528
2 Keur Daouda	292	445	350
3 Darou Fall	379	500	492
4 Diagle Sine	346	524	571
5 Diamaguene	442	394	451
6 Felane-Sine	291	320	374
7 Touba Sine	0	326	356
8 Touba-Terres Neuves	0	332	426
9 Touba-Belel	0	298	399
10 Touba-Kao Sara	0	240	266
11 Tao Fekhe	0	285	301
12 Sam-Yabel	0	300	183
13 Touba 13	0	?	335
14 Kao Sara	0	245	291
15 Tivaouane	0	280	242
16 Koukou	?	?	367
Villages autochtones accueillant des Sereer			
17 Mereto	346	1011	263
18 Koumare	274	418	186
19 Foula-Colon	332	568	318
20 Darou Ndimbelane	164	407	116
21 Fass Ndimbelane	316	759	187
22 Fass Ndiayene	110	491	171
23 Sint. Bamba-Koundiao	93	39	13
24 Kalome	98	140	37
25 Sinthiou Ndiene	?	252	103
26 Sinthiou Guédé	75	211	117
27 Touba Tao Fekhe	0	0	67
28 Sinthiou Mandakh	70	69	52
29 Medina Ndiobene	102	272	26
30 Darou Salam Diala	?	?	63
Ensemble	4.088	9.602	7.651

Tableau 3

Ménages des villages du périmètre de colonisation Sereer,  
Terres Neuves, juin 1987.

village	date d' installation des Sereer	Nb ménage	Nb Sereer	Nb ménage Sereer	% ménages Sereer
(1° vague STN)					
Darou Salam	1972	50	528	48	96.0
Keur Daouda	1972	52	350	40	76.9
Darou Fall	1972	98	492	77	78.6
Diagle Sine	1972	106	571	80	75.5
Diamaguene	1972	63	451	51	81.0
Felane Sine	1972	62	374	56	90.3
(2° vague STN)					
Touba Sine	1976	61	356	56	91.8
Touba T.N.	1976	55	426	49	89.1
Touba Bellel	1976	52	399	45	86.5
Touba Kao Sara	1976	45	266	34	75.6
Koukou	1976	45	367	43	95.6
(3° vague STN)					
Sam Yabel	1977	33	183	29	87.9
Kao Sara	1977	49	291	32	65.3
Tivaouane Niani	1977	54	242	33	61.1
Tao Fekhe	1979	44	301	43	97.7
Touba 13	1979	52	335	44	84.6
(Villages autochtones)					
Mereto	<1972	213	263	37	17.4
Koumare	1979	78	186	28	35.9
Foula Colon	1976	78	318	45	57.7
Darou Ndimbalane	1976	43	116	12	27.9
Fass Ndimbalane	1977	87	187	22	25.3
Fass Ndiayene	1977	46	171	21	45.7
Bamba Koundiao	1986	9	13	2	22.2
Kalome	1980	25	37	4	16.0
Sinthiou Ndiene	1978	45	103	17	37.8
Sinthiou Guede	1977	22	117	12	54.5
Touba Tao Fekhe	1986	12	67	11	91.7
Sinthiou Mandakh	<1972	6 ?	52	6	100.0
Medina Ndiobene	1979	3	26	2	66.7
Darou Salam Diala	1977	10 ?	63	10	100.0
Ensemble 30 villages :		1598	7651	989	61.9

Tableau 4

Reconstitution de l'évolution démographique de la zone d'accueil,  
juin 1972 - mai 1987.

	1972	1976	1982	1987	1988
Population totale (130 villages)	13.305	19.167	30.577	44.226	
Population autochtone (130 villages)	13.305	17.231	25.978	36.575	
Population Sereer (30 villages)	0	1.936	4.599	7.651	
Population Sereer (6 vil STN-1)	0	1.701	2.066	2.766	
Population Sereer (10 vil STN-2)	0	0	1.496	3.166	
Population Sereer des villages aut.	0	235	1.037	1.719	

Tableau 5

Reconstitution des naissances et des immigrants dans la zone des terres Neuves, juin 1972 - mai 1987, population Sereer.

Année	naissances		immigrants résidents					estimation des immi- grants
	resident 1987	nés TN	0-14	15-29	30-44	45-59	60 +	
1972	2	4	0	58	31	29	12	197
1973	14	26	8	125	68	78	26	460
1974	32	59	24	189	127	99	20	662
1975	48	88	3	28	41	7	2	111
1976	78	142	100	216	232	138	45	1060
1977	92	166	69	136	128	78	18	609
1978	125	225	44	75	80	41	14	356
1979	190	341	118	162	157	68	15	719
1980	205	365	59	90	61	25	9	333
1981	187	331	26	36	36	8	3	145
1982	246	431	50	94	44	11	4	266
1983	312	536	38	63	28	16	4	194
1984	288	479	36	49	25	13	7	167
1985	310	473	18	50	15	9	3	119
1986	370	515	97	127	46	16	4	362
1987	221	294	126	496	147	29	6	988
total	2720	4475		<- 4931	->			6748

Tableau 6

Reconstitution des naissances et des immigrants par grande période,  
juin 1972 - mai 1987.

	72-75	76-79	80-83	84-87	total	avant 82
Naissances résidentes	96	485	950	1189	2720	973
Naissances reconstituées	177	874	1663	1761	4475	1747
Immigrants résidents	975	1932	705	1319	4931	3260
Immigrants reconstitués	1430	2744	744	1636	6748	4652

% immigrants avant 1982 = 67.5 %

% naissances avant 1982 = 37.4 %

Population moyenne = 45052/15 = 3003 sereer

TBN = 4475/45052 = 99.3 %. (?)

% résidents nés aux Terres Neuves (enfants) = 35.6 %.

Tableau 7

Lieu de provenance des fondateurs de concession et des résidents,  
Terres Neuves, juin 1987, résidents Sereer Sine.

Lieu de provenance	Fondateurs concession		Résidents actuels	
	N	%	N	%
Niakhar	455	46.0	1784	23.3
Diakhao	162	16.4	918	12.0
Tattaguine	69	7.0	251	3.3
Sine		69.4		38.6
Ngoye	116	11.7	502	6.6
Fumela	1	0.1	9	0.1
Thiadiaye	10	1.0	77	1.0
Fissel	22	2.2	147	1.9
Périphérie du Sine		15.0		9.6
Ardt Gandiaye	50	5.1	372	4.9
Dept Kaolack	0	0.0	19	0.2
Ardt Kahone	9	0.9	80	1.0
Dept Gossas	28	2.8	199	2.6
Dept Kaffrine	4	0.4	75	1.0
Dept Nioro	0	0.0	20	0.3
Dept Foundiougne	0	0.0	37	0.5
Saloum rural		9.2		10.5
Kaolack	0	0.0	35	0.5
Fatick	15	1.5	33	0.4
Mbour	1	0.0	11	0.1
Bambey	7	0.7	57	0.7
Diourbel	6	0.6	30	0.4
Gossas	2	0.2	25	0.3
Thiès	1	0.1	11	0.1
Autres villes	1	0.4	28	0.4
Villes secondaires		3.5		3.0
Cap Vert	2	0.2	55	0.7
Terres Neuves	0	0.0	2753	36.0
Autres et NSP	29	23.9	123	1.7
Ensemble	989	100.0	7651	100.0

Tableau 8

Evaluation de la population de la zone de départ et de l'importance de la migration vers les Terres Neuves

Communauté rurale	pop. 1976 (RNP)	superficie (km <sup>2</sup> )	densité (hab/km <sup>2</sup> )	migrants Terres Neuves présents 1987	rapport /1000
Niakhar (65 villages)	32.060	410	78.2	1.784	55.0
Diakhao (91 villages)	35.878	523	68.6	918	25.6
Tattaguine (47 vil.)	66.593	598	111.4	251	3.8
- Sine centre	134.531	1531	87.9	2.953	22.0
Ngoye (165 villages)	55.814	480	116.3	502	9.0
Fissel (65 villages)	41.824	708	59.1	147	3.5
Thiadiaye (66 vil.)	44.635	493	90.5	77	1.7
Fimela (45 villages)	25.344	1115	22.7	9	0.4
- Sine périphérie	167.617	2796	59.9	735	4.4
Gandiaye (90 vil.)	31.820	493	64.5	372	11.7
reste dept Kaolack	77.360	1387	55.8	19	0.2
Kahone (95 villages)	8.349	722	11.6	80	9.6
reste dept Gossas	116.341	1608	72.4	199	1.6
Dept Kaffrine	238.096	11853	20.1	75	0.3
Dept Nioro	131.265	2277	57.6	20	0.2
Dept Foundiougne	102.484	2959	34.6	37	0.4
- Saloum	713.038	21299	33.5	802	1.1
Kaolack	101.080	-	-	35	0.3
Fatick	9.874	-	-	33	3.3
Mbour	36.333	-	-	11	0.3
Bambey	9.728	-	-	57	5.9
Diourbel	53.152	-	-	30	0.6
Gossas	7.323	-	-	25	3.4
Thiès	116.394	-	-	11	0.1
Autres villes	448.825	-	-	28	0.1
- Villes secondaires	782.709	-	-	230	0.3
Cap-Vert	949.647	550	1726.6	55	0.1
Zone Terres Neuves	19.167	1996	9.6	0	0.0
Autres régions	2.365.706	168550	14.0	123	0.1
Ensemble	4.997.884	196722	25.4	4.898	0.0

Sources : RNP = Recensement National de la Population

RA = Recensement Administratif

Nb : les données des RNP et RA peuvent être entachées d'erreur.

Tableau 9

Répartition des chefs de ménage Sereer selon la vague de colonisation et la zone de départ.

zone de départ	aire 1 V1-V6	aire 2 V7-V10+V16	aire 3 V11-V15	aire 4 V.autochtones
Sine	80.1	64.1	56.5	53.2
Périphérie Sine	3.4	21.4	15.2	14.8
Saloum rural	9.2	10.9	21.2	24.5
Villes secondaires	3.1	1.4	2.2	5.1
Cap-Vert	1.0	0.5	1.1	0.0
autre et NSP	3.1	1.8	3.8	2.3
total	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 10

Effectifs des chefs de ménage dans les villages de colonisation, selon la vague de colonisation (autre que les Peuls Fouta)

aire de colonisation	Nombre de colons prévus au départ	Nb de chefs de ménage présents en juin 1987	Nombre de Sereer chefs de ménage présents en juin 1987
1 : V1-V6	300	431	352
2 : V7-V10 + V16	250	258	227
3 : V11-V15	250	232	181
4 : autochtones	200	244	229
ensemble	1000	1165	989

NB non compris certains ménages de colons d'ethnie autre que Sereer non identifiés dans les villages autochtones.

Annexe A1 :

Méthode de calcul de la population ayant émigré et des naissances de la zone des Terres Neuves, 1972-1987 (ethnie Sereer)

a) naissances

- partir des naissances survivantes, résidentes en 1987, selon la date de naissance=  $N(t)$
- appliquer une probabilité de survie  $p(x)$  où  $x=1987-t$
- appliquer un coefficient uniforme d'émigration  $e=.814$
- $N$  estimée =  $N(t)/p(1987-t)*0.814$

b) immigrants

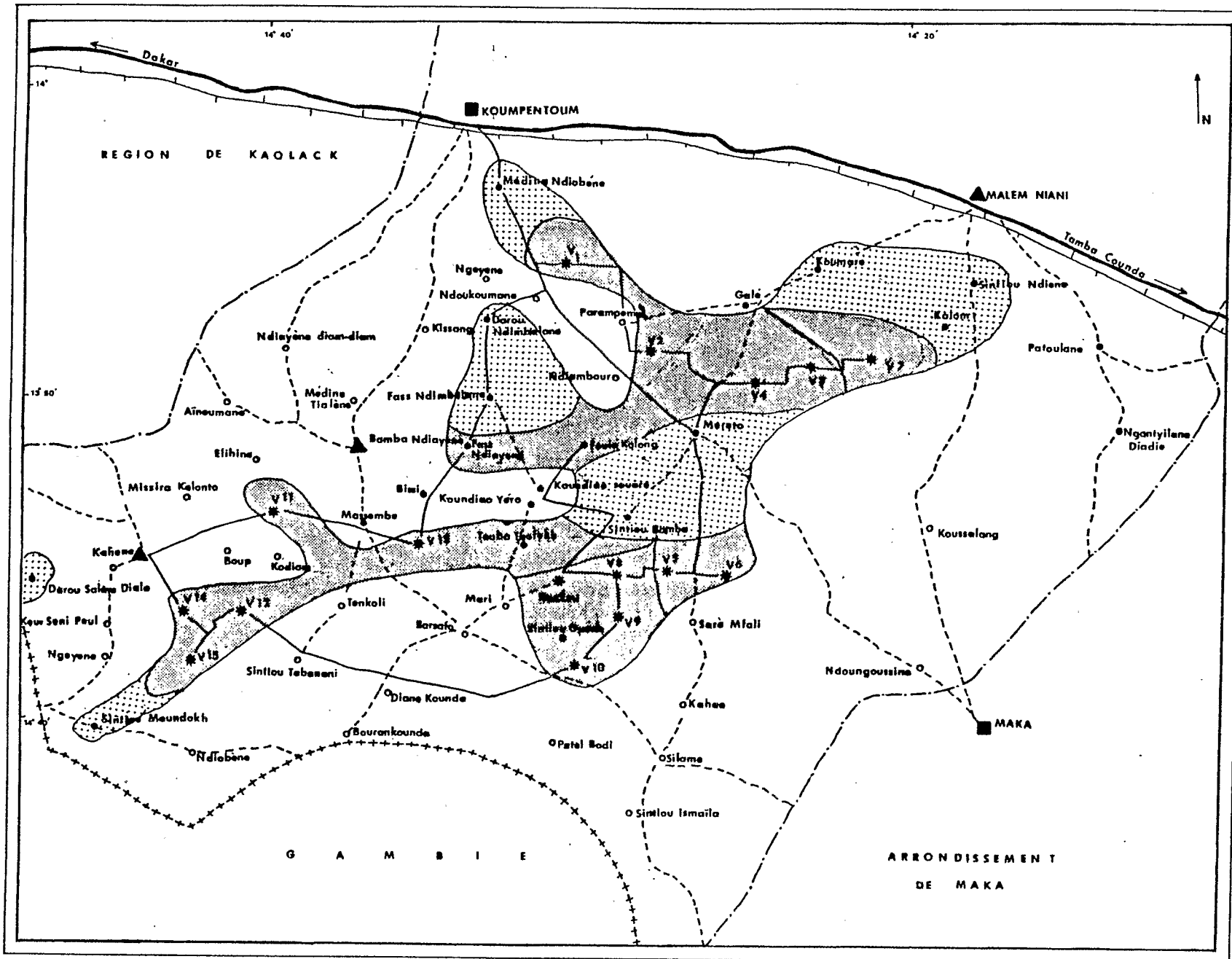
- partir des immigrants survivants, résidents en 1987, selon l'âge=  $N(x)$
- appliquer une probabilité de survie  $p(y,t)$  où  $y$ =groupe d'âge et  $t$  le nombre d'années passées aux TN  $p(y,t)=\exp(\log(k(y))*t)$
- appliquer un coefficient uniforme d'émigration de retour  $e=.814$

$$NB \ 0.814 = 1 - \frac{\text{Nb de retour des terres neuves 1972-1987}}{\text{Nb de départ aux terres neuves 1972-1987}} = \frac{32}{832} = \frac{155}{832}$$

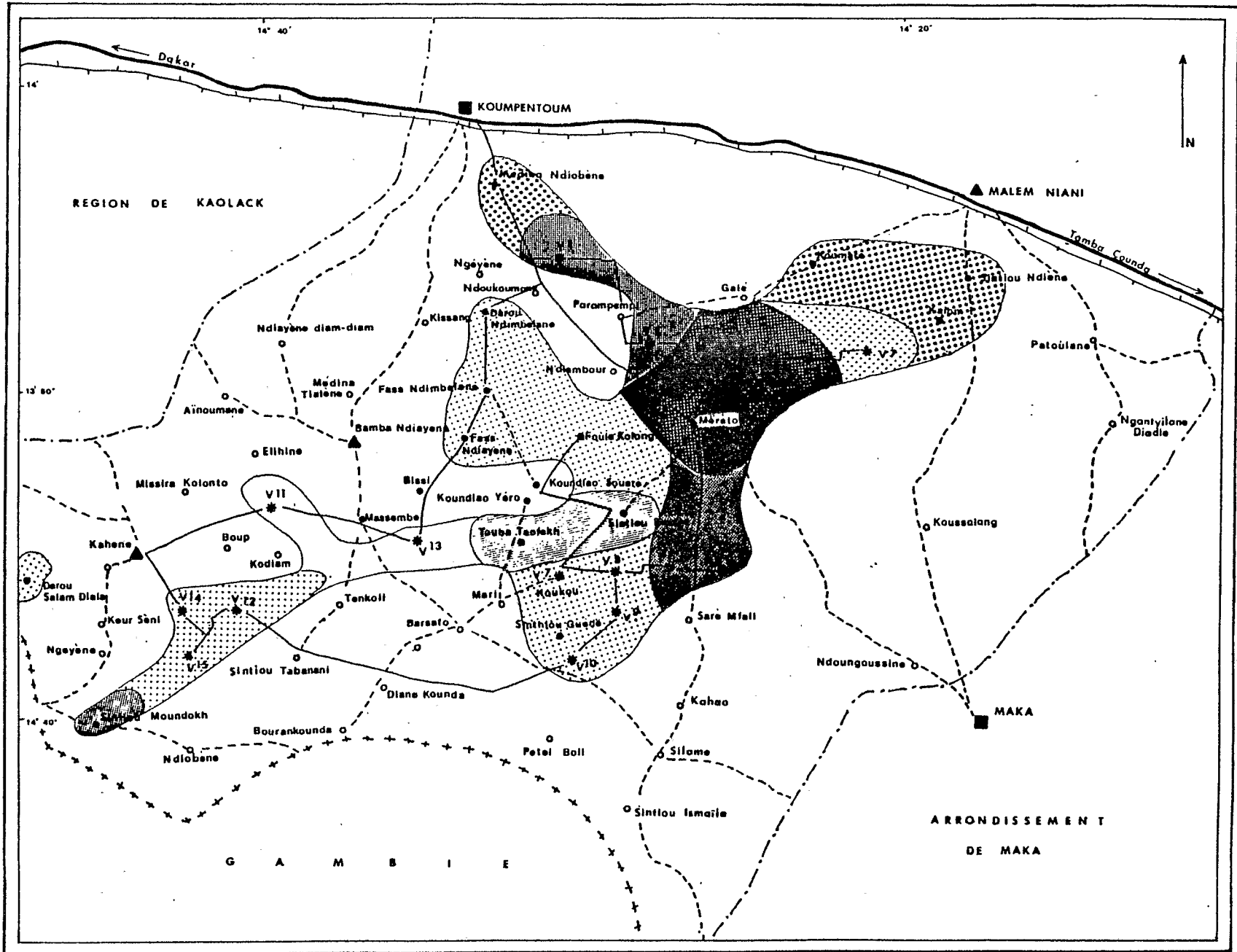
age x	P(survie) p(x)	Coefficients par groupe d'âge (proba annuelle de survie)	
		y	k(y)
0	0.92230	0-14 ans	0.97065
1	0.88343	15-29 ans	0.99584
2	0.80522	30-44 ans	0.99313
3	0.73921	45-59 ans	0.98099
4	0.71517	60+ ans	0.95085
5	0.70105		
6	0.69444		
7	0.68915		
8	0.68518		
9	0.68253		
10	0.68121		
11	0.67655		
12	0.67282		
13	0.67002		
14	0.66816		
15	0.66723		



Carte n° 2 : LA CREATION DUN ESPACE SERER DANS LA ZONE DES TERRES NEUVES.



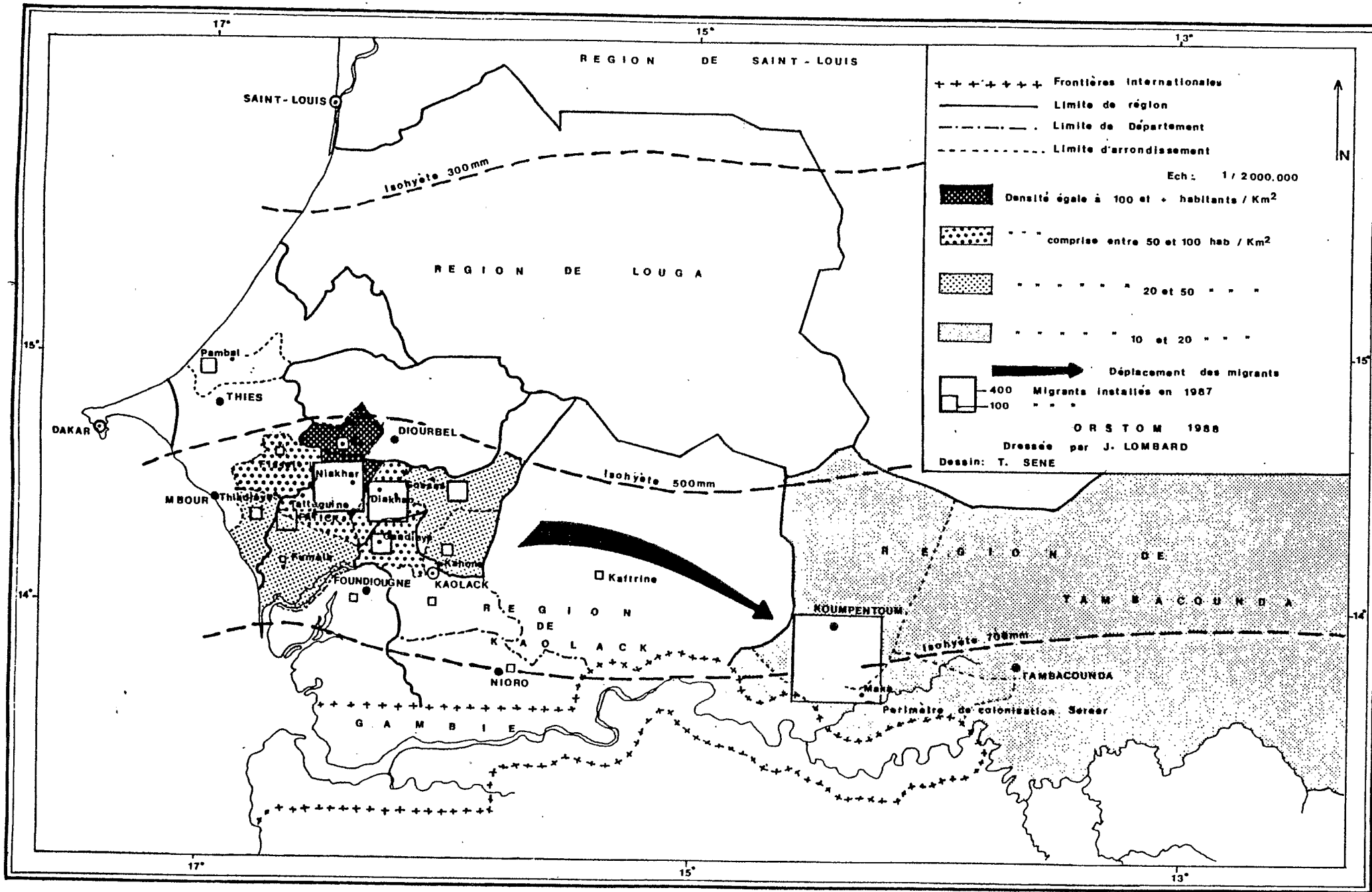
Carte n° 3 : LA CREATION DUN ESPACE SERER DANS LA ZONE DES TERRES NEUVES



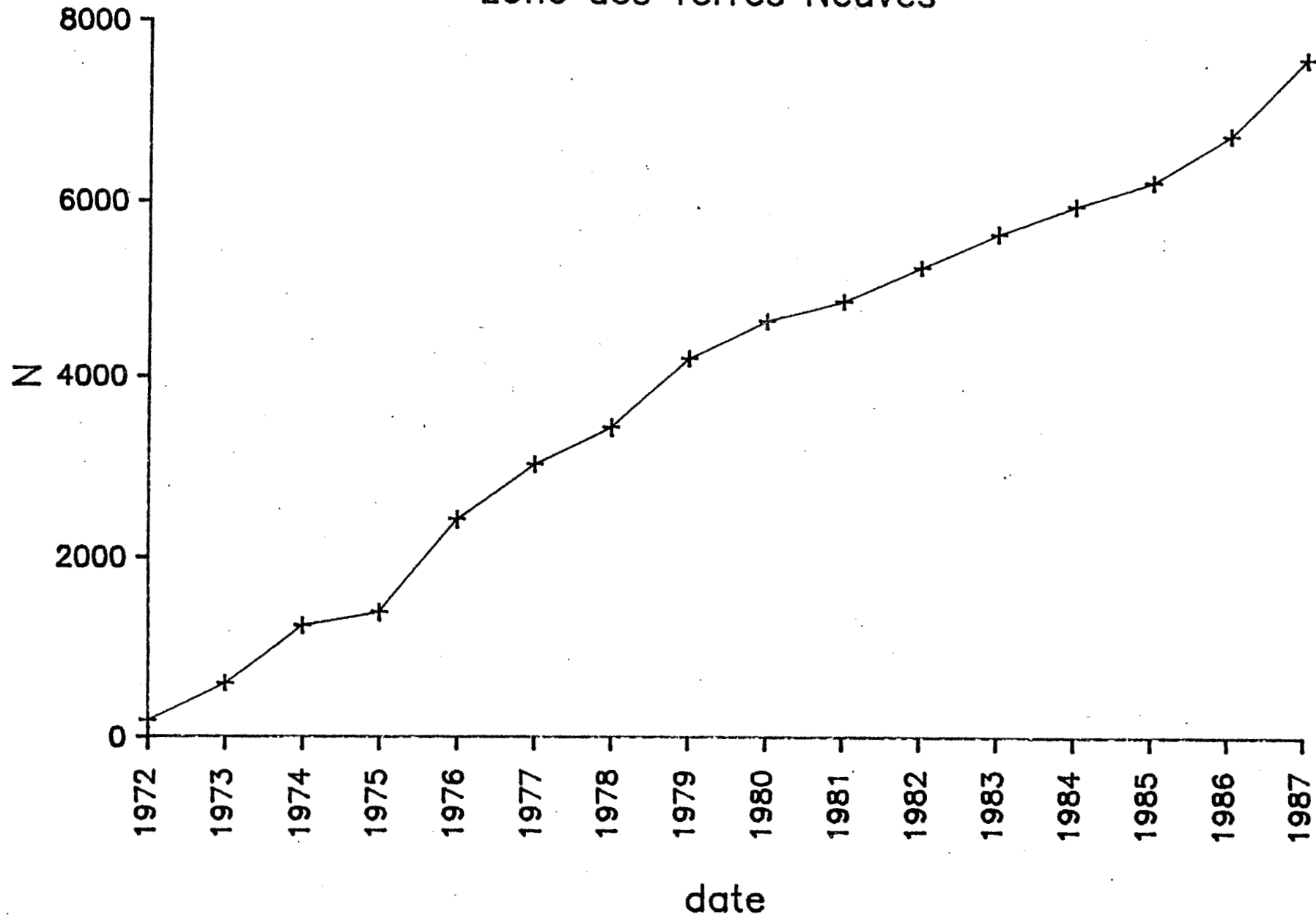
- Vale ferree
  - Route bitumee
  - Plate au latérite
  - Plate simple
  - Sous préfecture
  - ▲ Chef lieu de Commune rurale
  - Village ancien
  - Village ancien avec aere
  - ✳ Village S.T.N
  - Zone des Terres neuves
  - - - Limites administratives
  - + + + Frontières internationales
  - Implantation serer entre 1972
  - De 75 à 76
  - De 76 à 77
  - De 78-79-80
  - De 80 et +
- 0 2 Km
- ORSTOM 1988
- Dessiné par J. LOMBARD
- Carte: T. SENE

Carte 4.

LES MIGRATIONS SEREER VERS LES TERRES NEUVES.



EVOLUTION DE LA POPULATION SEREER  
zone des Terres Neuves



# ORIGINE DES RESIDENTS AUX TERRES NEUVES

